

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Dunville, Ont., 3—La nuit dernière, un vieillard du nom de Clark est tombé accidentellement dans le canal, à 4 milles d'ici et s'est noyé. Il était un vieux pensionnaire du 79e régiment de montagnards écossais. Le corps a été retrouvé.

Saint-Jean, Te., 3—Le SS. Neptune, le premier qui soit de retour de la pêche aux veaux marins, est arrivé avec 42,000 veaux marins du poids de 810 tonnes et de la valeur de \$120,000.

Quebec, 3—Par proclamation de Son Honneur le lieutenant gouverneur, les chartes des compagnies de chemins de fer dont les noms suivent sont entrées en force aujourd'hui:

La compagnie du chemin de fer de Massawippi et la jonction de Magog, la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et de Timiscouata, et la compagnie du chemin de fer du Saguenay et du lac Saint-Jean.

Les rapports de Gaspé sont maintenant au complet et donnent à l'honorable M. Flynn une majorité de 1690 votes.

Trois-Rivières, 3—Il est rumouré que M. J. B. L. Hould, avocat, doit briguer les suffrages des électeurs du comté de Nicolet à l'élection maintenant pendante.

ETATS-UNIS

Columbia, C. S., 3—On rapporte que la ville de Timonville a été détruite, hier, et qu'un grand nombre de personnes ont perdu la vie. On a appris la nuit dernière que la ville de Rockhill était en flammes. Les bureaux du chemin de fer et de la compagnie de télégraphe Western Union, ainsi que ceux de la compagnie de télégraphe Southern ont été réduits en cendres. On craignait qu'une grande partie de la ville ne fut détruite.

Le feu dévasta les forêts près de Camden et les habitants travaillaient à son extinction sur le chemin de fer "Charlotte, Columbus & Augusta." Les flammes ont détruit plusieurs maisons.

Chicago, 3—Il règne une panique sur le marché aux provisions. Le lard a baissé de près d'une piastre; le saindoux de 40c, et le blé livrable en mai, de 84c.

Il s'est cependant ensui suivi d'une hausse de 3c sur ce dernier article.

EUROPE

Londres, 3—Le général Graham discredite la nouvelle annonçant qu'Osman Digma levait de nouvelles troupes.

Rome, 3—Le Pape a décidé que les cardinaux qui jouissent de revenus, de plus d'un bénéfice, devront contribuer largement au soutien des écoles ecclésiastiques et des œuvres de charité.

Législature de Québec

M. Mercier ne paraît pas vouloir rester inactif. Il a déjà sur les ordres du jour une dizaine de motions dont voici la nomenclature:

L'honorable M. Mercier—Adresse—Correspondance, etc., au sujet de l'obtention du subsidé fédéral, etc.

Adresse—Correspondance, etc., au sujet de l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883, etc.

Adresse—Contrat pour l'Asile de Beauport.

Adresse—Ordres en Conseil, etc., au sujet du foaid des écoles élémentaires.

Adresse—Rapports, etc., au sujet de la Commission Royale pour en quète sur l'organisation et le fonctionnement des départements publics.

Adresse—Ordre en Conseil, etc., concernant la pension de L. A. Robitaille.

Ordre de la Chambre—Etat des recettes et paiements de la Province depuis le 30 juin 1883.

Adresse—Copie de l'Ordre en Conseil No 150, du 5 mai 1883, ordonnant remise de \$30,000.

Adresse—Copie de l'Ordre en Conseil No 20, du 16 juin 1883, au torisant le paiement des \$3,000 confisqués à M. de Molon.

Adresse—Construction et aménagement du nouveau Palais législatif.

Le City Hotel, rue Clarence, a été vendu à l'encan, aujourd'hui.

Battle Creek, Mich., 31 jan. 1878. Messieurs—Ayant souffert pendant un certain nombre d'années d'indigestion et de débilité générale; suivant l'avis de mon médecin je me suis servi d'Amers de houbion et je dois dire qu'ils m'ont donné un soulagement presque immédiat. Je suis heureux de pouvoir donner ce témoignage en leur faveur.

Thos G. Knox,

CUEILLETES DU REPORTER

Plusieurs voyageurs de commerce sont arrivés à Ottawa, hier soir. Le bureau des écoles publiques s'est assemblé, hier soir, à l'hôtel de ville.

Le sucre d'érable se vendait 13 cents la livre sur le marché de la basse-ville ce matin.

Ce soir, réunion au lieu ordinaire des membres de l'Association catholique de secours mutuels.

Le maire Lefrançois, de Lévis, le Dr Lacerte, et MM. Laine et Dawson, de Lévis, sont arrivés à Ottawa hier soir.

Les comités des finances, des marchés et des règlements se sont assemblés aujourd'hui à l'hôtel de ville.

Les habitants de la Gatineau craignent beaucoup de passer la rivière Ottawa vu le mauvais état de la glace.

La compagnie numéro 4 des Gardes, commencera ses exercices annuels, ce soir, à la salle d'exercices militaires.

Xavier Poulin, amené en cour de police pour alienation mentale il y a quelques jours, a été envoyé au Nouveau-Brunswick par M. Burns, M. P.

La grande vente à réduction du fonds de banque de MM. Chisholm et Cie, est commencée, hier, au No. 37, rue Sparks. Les acheteurs se pressent en foule.

Le corps de musique du 43e bataillon donnera un grand concert promenade, samedi prochain, au pavillon Royal au bénéfice du propriétaire, M. F. Fooks.

Un jeune homme bien connu de la police a été arrêté, hier soir, sur accusation d'avoir causé des dommages au pont de la rue Saint-Patrick, il y a quelque temps.

Les souscripteurs à notre journal dans la ville qui ne le reçoivent pas régulièrement sont priés de porter plainte au bureau et des mesures seront prises pour leur donner satisfaction.

La poursuite de Landreville contre l'hôtel Russell, pour blessures causées par la chute d'un morceau de glace tombé du toit de l'hôtel a été rejetée, ce matin, par les petits jurés aux assises criminelles.

La compagnie de chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa a consenti, hier, aux assises criminelles, à payer \$750 à M. Tremblay, du township de Gloucester, pour perte de sa grange dont l'incendie a été causé par des étincelles échappées de la locomotive "Chaudière." M. Tremblay a accepté et la compagnie paie tous les frais du procès qui s'élevait à \$250.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les paroissiens de Saint-Jean Baptiste ont cette semaine une preuve de plus de l'intérêt que leur porte leur digne curé le Rév. M. E. Croteau. Aussi il faut voir comme ils l'aiment et se rendent au moins de ses desirs. Depuis les quelques années qu'il est avec eux, le Rév. M. Croteau n'avait jamais pu réunir tous ses paroissiens dans un même lieu, vu le peu d'accommodation qu'offrait l'ancienne chapelle sur la rue Queen. Aujourd'hui qu'ils ont un temple spacieux et que tous peuvent y trouver place, il leur fait prêcher une retraite, cette semaine par les révérends PP. Boyer et Brunet, O. M. I., de Montréal.

Il y a deux offices par jour, à 9 heures a. m., et à 7 1/2 heures le soir, et à chacun de ces offices l'église est littéralement remplie. On se rend en foule pour entendre les éloquentes prédicateurs qui alternent.

Cette retraite va produire un bien considérable dans la paroisse. On nous dit que quelqu'un s'étant rendu à l'église un soir, plutôt pour plaire à sa femme que par dévotion, a été tellement impressionné par la parole de l'orateur sacré, qu'il n'a quitté l'église qu'après avoir fait l'aveu de ses péchés.

L'autre soir, des jeunes gens (une note disco dans le journal) y en a toujours) présentaient un de leurs amis de l'accompagner au théâtre; non, dit-il, je payerais plutôt une piastre et demi pour un siège à l'église quand le gros Père prêchera, que je donnerais vingt-cinq cents pour voir jouer "Silver King."

NICOLET La présentation des candidats à Nicolet est fixée au 9 avril.

Dans ce comté la lutte se fait généralement entre le haut et le bas du comté divisé par la rivière Bécancour. Le Dr Archambault, habite l'extrême bas, M. Gaudet, Gentilly, dans le centre du haut, et M. Houde est à Saint-Célestin, dans le bas du haut.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]

Ottawa, 4 avril 1884.

Patrick Boese, accusé d'avoir causé du dommage à la propriété de la corporation, est envoyé en prison jusqu'à lundi en attendant son procès.

Un homme âgé, accusé d'avoir maltraité sa femme est envoyé en prison jusqu'à lundi.

AVIS SPECIAUX

Les mères ne connaissent pas—Combien d'enfants sont punis pour être maussades, désobéissants et indifférents aux remontrances ou récompenses, simplement parce qu'ils sont en mauvaise santé! Une dame disait un jour au sujet d'un enfant de cette sorte: "Les mères devraient savoir que si elles donnaient aux enfants de légères doses d'Amers de houbion pendant deux ou trois semaines, les enfants seraient tout au gré des parents."

J'ai reçu 25 boîtes de Haddock fumé de la maison D. Wyer et Cie, Portland, Me., que je vendrai à 6 cts la livre, d'ici à Pâques.

N. A. SAYARD, rue Dalhousie.

OTTAWA, ONT., 10 JUILLET 1880

Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions, un grand bien résulte de son usage. Tout à vous, JONAS HILL.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Un défi—Il s'agit ni plus ni moins de savoir quel est le restaurant le plus populaire d'Ottawa. Les voyageurs de commerce, les visiteurs à Ottawa pendant les sessions soutiennent tous que c'est le restaurant Iroquois tenu par M. G. Gratton en face de la gare Union, aux Chaudières. Cette opinion est partagée aussi par la masse des citoyens d'Ottawa, et M. Gratton la mérite bien, car son restaurant est certainement un des mieux tenus d'Ottawa. Les vins, liqueurs, cigares, etc., y sont de première qualité.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Non Longues* de McCall. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Sirop des Enfants du Dr Godere—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

DISPARU

Depuis mardi soir dernier, une jeune fille de 11 ans, du nom de Emilie Ethier, demeurant sur la rue Saint André. Ceux qui la retrouveraient sont priés d'en informer les parents.

CLUB DE RAQUETTES FRONTENAC

Assemblée spéciale, dimanche, 6 courant, à 2 1/2 heures p.m., à la salle du club, No. 4, rue York, pour affaires importantes. Tous les membres sont priés d'être présents.

Par ordre, E. B. LEMIEUX, sec.

FONDS

DE

BANQUEROUTE

DE

Modes Chapeaux

DE

CHISHOLM & CIE

39 rue Sparks

Le soussigné ayant acheté ce magnifique fonds de commerce à un prix très bas, on commencera la vente à un énorme sacrifice,

Jeu de matin, à 10 hrs

Conditions strictement comptant

A. WOODCOCK,

Le parfait Modiste.

1er avril 1884

LISTE des VENUES à L'ENCAN

De meubles et menages pendant le mois d'avril, par A. B. Macdonald.

Lundi, 7—170 rue Metcalfe
Mardi, 8—88 rue Slater
Lundi, 14—83 rue O'Connor
Mardi, 15—305 rue Bessier
Mercredi, 16—127 rue Stewart
Lundi, 21—187 rue Nepean
Mardi, 22—113 rue Metcalfe
Vendredi, 25—414 rue Slater

CARTE

Je m'occuperai avec soin des ventes de ménages dans les résidences privées, de ventes de terre et marchandises en général pendant la saison qui commence.

La Propriété Foncière dans la ville et dans les faubourgs sera annoncée économiquement et à propos. Évaluation des dommages causés par incendie. Avances faites sur consignation.

A. B. MACDONALD, Écartereur de la Reine, No. 9, rue Elgin. 3 avril 1884

M. A. DONALDSON vient d'ouvrir, à Ottawa, 126 rue Cathcart, une fabrique de

Farine préparée de première qualité

Cette célèbre farine préparée est un article sans rival pour donner une pâte plus nourrissante et des plus saines. Les ménagères feront une économie de 20 pour cent en s'en servant pour leurs pâtisseries, parce qu'il faut moins de beurre et d'œufs.

—Demandez la à votre épicer. Ottawa, 31 mars 1884 3m



AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de JEUDI, le 1er MAI, 1884, par la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard, saucisses, maïs moulu, ficelle, bonif, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné, ou au Commissaire des Affaires des Sauvages à Regina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera remis au soussigné, et sera remis en argent des effets et des articles de la liste.

La soumission pour le bœuf doit former une soumission distincte et il est mentionné aucun autre article elle ne sera pas reçue.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.]

L. VANKOUGHNET, Sous-soumissionnaire des Affaires des Sauvages. Dept. des Affaires des Sauvages. Ottawa, 19 mars, 1884.



SOUMISSIONS

DES soumissions cachetées, portant la suscription "Provisions et Eclairage pour la Police à cheval," et adressées à l'Honorable Président de Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de JEUDI, le 1er MAI.

Des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements voulus quant aux articles et les qualités requises, seront fournies par le soussigné.

On ne recevra que les soumissions qui seront faites sur ces formules imprimées.

Le département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent du total de soumission, lequel chèque sera remis au soussigné, et sera remis en argent des effets et des articles de la liste.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE, Contrôleur.

AVIS

Le soussigné recevra jusqu'au Mardi, 8 Avril prochain, des soumissions de la part de ceux qui désirent obtenir le privilège du passage d'eau sur la rivière Ottawa, entre le village de Saint-Thomas d'Alfred dans le comté de Prescott, province d'Ontario, et Montebello, dans le comté d'Ottawa, Province de Québec, sujet aux règlements approuvés par arrêté du Conseil le 3 Mars courant, et dont on peut obtenir des copies en faisant la demande au soussigné, ou à M. Battie, Écartereur du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

Chaque soumission doit être accompagnée par un chèque accepté par une banque faisant affaire dans la cité d'Ottawa, équivalant à la moitié du contrat pour une année. Au cas où la soumission serait acceptée ce chèque sera déposé en compte sur le loyer de la première année. Les chèques accompagnant les soumissions qui seront rejetées seront remis; mais si la soumission est retirée le montant sera confisqué.

E. M. ILL, Commissaire du Revenu de l'Intérieur. Département du Revenu de l'Intérieur. Ottawa, Mars 14, 1884.

Harmoniums, PIANO,

UXBRIDGE ET THOMAS. WILLIAMS DE TORONTO. A VENDRE, CONDITIONS TRÈS FACILES.

R. W. MARTIN & SON, 36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE DU Chemin DE Fer Canadien ET Pacifique

REGLEMENT DES TERRES

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à

\$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres. Une limitation de \$1.25 à \$3.50 par acre se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES

Le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à reprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT: Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier. Des paiements peuvent être faits en débiteurs garanties par les terres concédées, ou acceptés à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces biens peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Montréal, 19 février 1884.—5m-55

Grande Vente à Sacrifice

DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES

Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et il exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'oreilles, Anneaux, Épingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tour ouvrages garantis et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET, Propriétaire

AMERS CANADIENS

Ce trésor des Dyspeptiques guérit, outre la Dyspepsie du Tuberculeux ou prothéiniques, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydrotiques et les Rhumatismes.

DIPHTHÉRIE

—ou— ANTI-DIPHTHÉRITIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHTHÉRIE VAINCUE!

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Préparé par le DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q.

Prix: 50 cts., la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens.

EN DEPOT CHEZ ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa. 4 Janvier 1884

AUX CHARRETIERS

Des soumissions adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour chevaux" seront reçues jusqu'au 15 Avril prochain, pour fournir ses chevaux et conducteurs wagons et chariots, requis pour l'arrosage des rues, et le transport du bois pour l'année courante.

On peut voir les conditions du contrat en s'adressant au bureau de l'Ingénieur de la cité. La corporation ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. ROBERT SURTEES, Ingénieur. Bureau de l'Ingénieur de la cité, Hôtel de ville, Ottawa, 21 Mars, 1884.

6e année

ABONNÉ

Payable d'avance, par do do qu do do un Edt. Hebdomadaire,

LA SOCIÉTÉ

LE CA

Ottawa et Hu

QUESTION

IMMIGRATION

L'honorable M. ministre de la Co a télégraphié au ne pas permettre qui sont attendus dans la Colombie

M. Smith dit dernièrement par la Colombie dont ment de cette pro de s'opposer au d immigrants chinois

cela ce pouvoir ta velle loi n'aura par le gouverneme

JUSTICE

Comme nos lec voir dans nos éche la Chambre a disc hier soir, la publi et la rémunérati les traducteurs fra

M. Desjardins, lega, a saisi cette faire remarquer teurs de la Cham reau de M. Coursol pas une rémunér avec les services e les aptitudes part mande l'exécution quelqefois extrao ficile.

L'article que no de la Patrie, ci-ap naitre la nature de

M. Desjardins a à la considération sion de la Chambr s'occuper de cette tante.

Les mêmes raiso invoquées pour supplémentaires en bureau pendant le tr ducteurs qui r fois \$5 par jour av alors réduire leur pourtant leur ouv que celui des traducteurs: traduction ports des départer privés, etc., traduct à être faite avec un tude et le plus gran

On ne sait peu plus, que ce burea y avait huit emplo à \$1600 en 1878, n cinq aujourd'hui à à part du chef, et totale y compris le du chef, n'est aujo \$8,300.

Sait-on aussi qu cinq traducteurs rapporte un profit ment par la trad privés? Certains teurs surnumérari ont fait de l'ouv environ \$8 en arge bills privés.

Sait-on aussi qu teurs surnumérari pour le travail de guère plus de \$300

Les messagers re autant. Nous ne jure aux traducteu en comparaison le celui des messag il y a peu de dif rémunération des